



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

DETECTION DES JOEUSES U13 FEMININE

LIEU : TALMAS

DATE : Mercredi 7 octobre 2020

De 13h30 à 15h30

JOEUSES U13F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	LAVOINE EMMA - BONVALET ANOUK
USOAAAS	PRAILLET CHLOE - DE GOUVEIA RODRIGUES NINA - DHENAIN ROSEMARY - BRIDEL LOU ANN - LEFEBVRE EMMA -RENOU LUCIE
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	SENE CALIE - BOUCHOUCHA MANEL - VITTE LOLA - WILMORT MARGOT - DAMERVAL ZOE - VIMEUX LILOU - CRETEL KOLAKOWSKI IVANA - RICHARD LILY
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	AL FAKIRI LOUBNA
FOOTBALL CLUB BEAUVAIL	CARPENTIER CHLOE
U.S. BETHENCOURT S/MER	VATTRE GUILLOT CERYSE - OLLEVILLE LALIE
SEP BLANGY BOUTTENCOU	HORVILLE EMELINE
ENT.S. CAGNY	BARBIER CAMILLE
U.S. CAMON	ASTIER JADE
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	GORLIER CLEA - SERET APOLLINE - GALO ANAELLE - MELLAHI SAMIA
U.S. CORBIE	LEMARIE CAMILLE
AS DAVENESCOURT	DELOISON GERAUT EVA
S.C. FLIXECOURT	LEMAIRE PRIMULA
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	CONSEIL ZOE - GOURDAIN ADELINE
A.S. GAMACHES	DEJARDIN EMELINE - POULIN VALENTINE
AVENIR DE L'ETOILE	PINTE MADISON - LERAILLE LOLA
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	TURBAUT CAMILLE - MOPIN THAIS
J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE	DIZAMBOURG LILY - HENOCQUE LISA
U.S. C. DE MOISLAINS F.	WARGNY LOUNA - BIZETTE LUCIE - MORELLE MAELYS - REALI LEA
MONTDIDIER A.C.	FRACHON GABIE
A.S. DU PAYS NESLOIS	BERANGER EMILIE
SP.C. DES TEMPLIERS	WASLET BETHAN
ENT.C.A.F.C. PERONNE	MANTEAU JULIA
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	MAUS HELOISE
S.C. PONT REMY	LEGER MAELYS - BERTIN MANOLA - SCOTTE JADE
U.S. QUEND	VERON LAURINE
U.S.C. PORTUGAIS ST OUEN	CANTRELLE JADE

F.C. CENTULOIS 1924	DUPONT ROMANE - HECQUET JADE - PELOUX ANAIS - CACHERA ROMANE - CROUTELLE LILOU - ETIENNE ELEANORE
F.C. ST VALERY	CREPIN NATHANAELLE

ATTENTION : Tous les accompagnateurs, ou parents de joueuses, devront obligatoirement porter un masque et respecter la distanciation aux abords du terrain.

ENCADREMENT	Commission Féminine
--------------------	---------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA:	
<ul style="list-style-type: none"> • Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine • Présenter avec un masque • Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains • respecter les protocoles sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter sa Fiche individuelle • Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle • se présenter en tenue •